

# COMMUNE DE CLEZENTAIN

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire de la commune de Clémentine a prescrit par Arrêté N°AR\_012\_2026 du 04 septembre 2026 l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de zonage d'assainissement de la Commune

Cette Enquête Publique d'une durée de 30 jours consécutifs se déroulera du 07 octobre 2026 au 06 novembre 2026

Le siège est fixé à la Mairie de CLEZENTAIN 68 rue de la Grand'fontaine

Monsieur Goudjo Romuald GBEDEY a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur et Monsieur Robert CHOUX en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant par ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de NANCY en date du 24 Juillet 2026

Durant l'enquête le dossier sera consultable :

- sous forme papier
- sous forme numérique sur <https://www.spl-xdemat.fr/Xenquetes/>
- en mairie de CLEZENTAIN aux jours et heures d'ouverture à savoir :
  - o mardi de 15h00 à 17h00
  - o vendredi de 9h00 à 11h00
- lors des permanences du Commissaire Enquêteur au siège de l'enquête :
  - o mardi 13 octobre 15h00 – 17h00
  - o vendredi 23 octobre 09h00 – 11h00
  - o mardi 27 octobre 15h00 – 17h00
  - o vendredi 06 novembre 10h00 – 11h00

Durant l'enquête, toute personne sera admise à émettre ses observations sur le registre de l'enquête, ou par correspondance adressée à l'Enquêteur à la Mairie, par courrier électronique, [mairie.clementine@wanadoo.fr](mailto:mairie.clementine@wanadoo.fr), et durant les permanences du Commissaire Enquêteur

Les informations relatives au projet de zonage d'assainissement figurent dans le dossier soumis à enquête publique et sont consultables dans les mêmes formes précisées ci-dessus

Au terme de cette enquête publique, une décision sera prise par le Conseil Municipal

A l'issue de l'enquête et une fois qu'ils auront été transmis à la Commune, toute personne pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la Mairie aux jours et heures habituels

Le Maire